

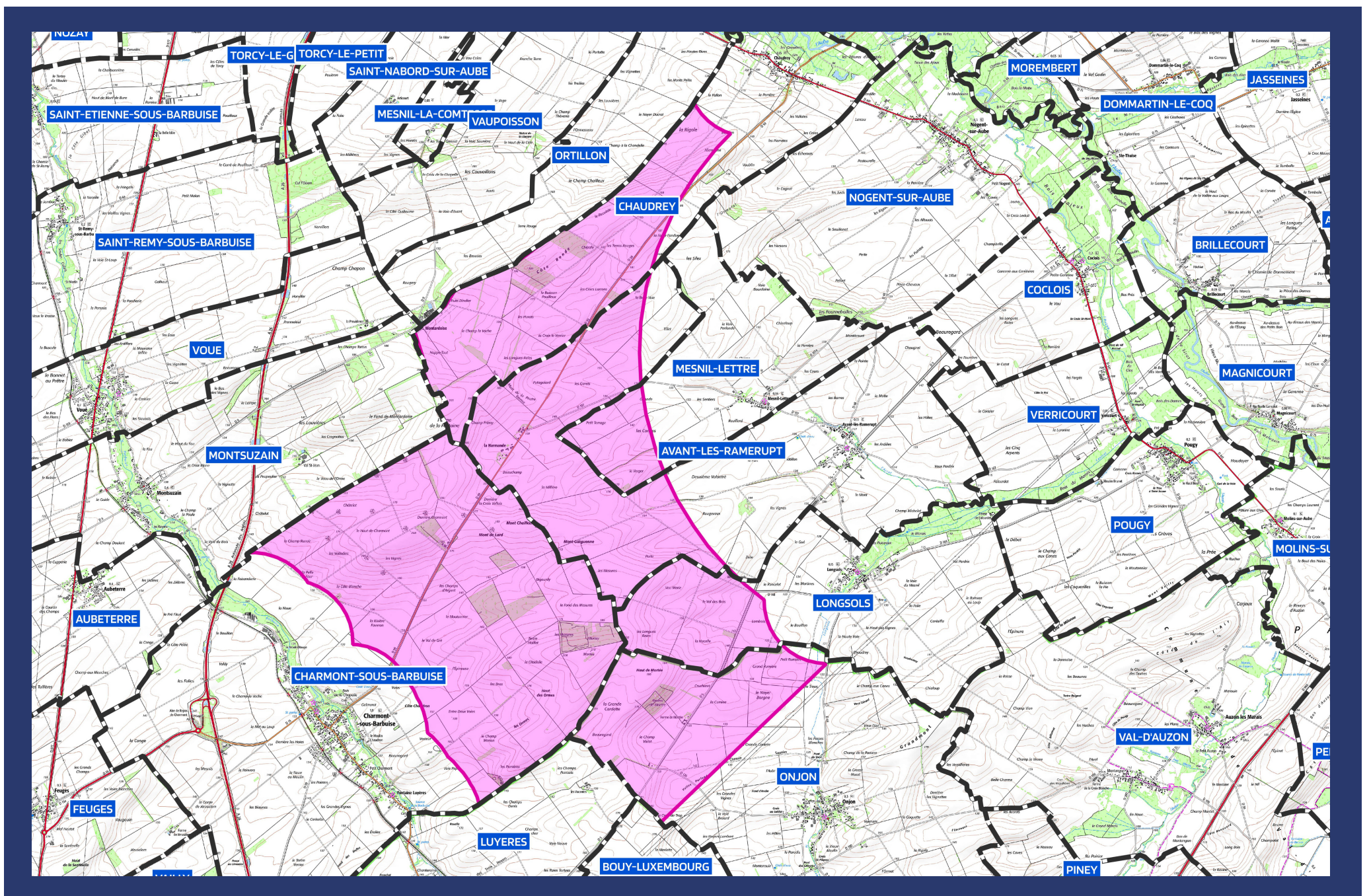
Le projet éolien des Côtes de l'Aube

Dans le cadre du projet éolien des Côtes de l'Aube, nous souhaitons vous informer sur le projet qui se développe sur votre commune par Calycé et TTR Energy.

A cette occasion, nous organisons une permanence publique :

en mairie d'Onjon le mardi 19 avril de 13h à 20h
et en mairie d'Avant-lès-Ramerupt le mercredi 04 mai de 13h à 20h.

Nous serons présents pour vous accueillir et échanger avec vous autour de ce projet.



Avant-les-Ramerupt, Charmont-sous-Barbuise, Chaudrey, Longsols, Mesnil-Lettre, Onjon



60 éoliennes



+ 120 000 foyers approvisionnés en électricité



360MW de puissance totale





Calendrier du projet



*Dates prévisionnelles

**Commission présidée par le préfet et regroupant les représentants des différentes parties intéressées par le projet. Cette commission émet un avis sur le projet



Calendrier des études

Etude écologique
2019 / 2022

L'**étude écologique** est réalisée par **Vnatura et l'ONF**, bureaux d'études indépendants. Elle vise à faire un état des lieux de la biodiversité. A l'issue de celle-ci, nous pourrions apprécier les éventuels effets d'un parc éolien sur la biodiversité et ainsi déterminer sa faisabilité mais également les mesures à mettre en place pour limiter ces effets s'ils sont avérés.

Etude de vent
2020 / 2022

Avant de lancer la phase d'études sur le site du projet, nous nous assurons que le vent est suffisamment important à l'échelle territoriale pour alimenter en énergie cinétique les éoliennes. Néanmoins, afin d'avoir une estimation locale et donc plus précise du gisement éolien, nous réalisons une **étude de vent** grâce au mât de mesure.

Etude paysagère
2021 / 2022

L'**étude paysagère** est réalisée par le bureau d'études indépendant **Epure Paysage**, qui étudie les enjeux paysagers et patrimoniaux de la zone du projet. Après avoir identifié les différents sites et monuments sensibles, le bureau d'études réalise des photomontages, qui modélisent les éoliennes à partir de photographies prises autour de la zone du projet. Des mesures concrètes peuvent alors être proposées pour conserver une bonne insertion paysagère.

Etude acoustique
2021 / 2022

Une **campagne acoustique** est réalisée par le bureau d'études indépendant **Delhom Acoustique**. Des microphones ont été installés à proximité des habitations entourant la zone d'étude afin de mesurer les niveaux de bruit avant l'installation du parc. L'acousticien est capable de modéliser les effets du futur parc sur le bruit ambiant. La réglementation française est très stricte en matière d'émission sonore. Le respect des seuils réglementaires nous permet d'assurer le maintien de la qualité du cadre de vie des riverains du parc.



€ Les retombées locales du projet

L'implantation d'un parc éolien est source de retombées significatives pour les communes d'implantation du parc, les communautés de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt et Forêts, Lacs, Terres en Champagne, ainsi que le département, et ce pendant toute la durée d'exploitation, soit 30 ans.

Concrètement, ce projet éolien va générer des recettes fiscales annuelles qui sont de l'ordre de 690 000 euros par an pour les communes du projet et d'environ 1,350 millions d'euros pour les communautés de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt et Forêts, Lacs, Terres en Champagne.

Les retombées pour les riverains

Afin que vous puissiez **bénéficier directement des retombées économiques du projet**, nous vous proposons notamment deux mesures :

Financement Participatif

Nous proposons un **financement participatif citoyen**, ce qui vous permettra de faire fructifier vos économies à travers l'achat d'obligations rémunérées annuellement à un taux de 5 %. Nos équipes vous accompagnerons dans cette démarche.



Contribuer à la transition énergétique



Un prêt 100 % transparent



Simple, immédiat et sans frais



Participer à un projet de territoire en faveur de son autonomie énergétique

Coupon Energie

Nous proposons aussi des **Coupons Energie** pour une électricité à prix réduit avec un partenariat avec le fournisseur local. En tant que riverain du futur parc éolien, vous pourrez y souscrire et **économiser de 10 à 25 %** sur votre facture annuelle d'électricité !*



Une énergie d'origine renouvelable et locale



Une électricité verte moins chère que le tarif réglementé EDF

*Le tarif de l'offre sera calculé en fonction du nombre d'adhésions, et sera destinée en priorité aux riverains des communes du projet

D'autres mesures d'accompagnement pour les communes et les riverains seront mises en place. Vous pouvez nous faire part de vos propositions sur notre site internet :

www.parc-eolien-des-cotes-de-l-aube.fr

Calycé

Actifs dans l'éolien depuis 2002, nous avons fondé Calycé en 2011 autour de valeurs communes et fortes comme le respect de nos engagements, l'ancrage local, la capacité de travail et de réactivité.

Depuis 18 ans, les acteurs de Calycé s'inscrivent dans une relation de confiance et de concertation avec les acteurs locaux, les collectivités locales et les administrations afin de concevoir les projets les mieux adaptés aux spécificités locales.

Basés en Champagne-Ardenne depuis plusieurs générations et étant nous-mêmes agriculteurs, nous connaissons les problématiques du milieu agricole. Nous habitons à proximité d'éoliennes: elles font partie de notre quotidien! Vous pourrez nous rencontrer facilement dans nos deux bureaux de l'Aube (Brévonnes) et de la Marne (Vitry-la-Ville).

TTR Energy

TTR Energy est un acteur industriel indépendant dans le domaine des énergies renouvelables (ENR), avec plus de 12 ans d'expérience sur l'ensemble de la chaîne de valeur dans le secteur de l'éolien.

TTR Energy est un acteur dynamique et accompli de la transition énergétique en France. Son champ d'action, son équipe pluridisciplinaire à taille humaine et sa structure agile lui permettent une connaissance poussée du secteur et de ses évolutions, tout en apportant une approche différente sur la réalisation de projets d'ENR.

L'équipe TTR Energy basée en France et en Belgique, accompagne ses partenaires dans le développement de leurs projets d'ENR. Les experts qui la composent apportent leurs savoir-faire et leur expérience dans les études environnementales, les processus d'autorisation réglementaire et de modification de permis, les contraintes aéronautiques et militaires, l'analyse du vent et de l'acoustique, le financement de projets, la construction, l'exploitation afin de tirer le meilleur de chaque projet.

Nous sommes à votre écoute !



**Valentin
LECLERCQ**
*Responsable
développement - TTR*



**Rème
DUPONT**
*Responsable technique
- TTR*



**Dorothée
FRISCH-GAUTHIER**
*Responsable de la
concertation - Calycé*



**Emmanuel
ADAM**
*Responsable de la
prospection foncière - Calycé*



**Maël
SONRIER**
*Responsable de la
coordination de projets - Calycé*



**Marine
BERTHE**
*Cheffe de projet -
Cartographe - Calycé*

Notre équipe est à votre écoute et reste à votre disposition pour discuter du projet. Vous pouvez nous contacter via le site internet dédié.

www.parc-eolien-des-cotes-de-l-aube.fr



Bureau aubois
La Loge Lionne
10 220 - BREVONNES
03 25 46 33 06

Siège social
42 rue de Champagne
51 240 - VITRY-LA-VILLE
03 26 67 19 84

Bureau Reims
11 rue Clément Ader
51 100 - REIMS